

Paris, le 21 février 2022

## La Fédération SANTE MENTALE FRANCE en quelques mots...

**Santé Mentale France (SMF)** est la seule fédération qui rassemble l'ensemble des parties prenantes du champ de la santé mentale : sanitaires, médico-sociales, sociales, ainsi que les personnes concernées et les aidants.

Créée il y a plus de 70 ans, et reconnue d'utilité publique depuis 1986, elle porte **une vision humaniste de la psychiatrie et la santé mentale** et a pour mission de **défendre les intérêts des personnes** souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique, afin qu'elles puissent **accéder à un rétablissement et une vie meilleure, en tant que citoyen à part entière.**

Pour cela, Santé Mentale France vise à :

- Promouvoir l'accès des personnes concernées sur tout le territoire à **des soins de qualité** et à **un accompagnement dans leur parcours de vie** adapté, sans rupture, efficace, résolument porteur de rétablissement et respectueux de leurs droits et de leur citoyenneté.
- **Accompagner les professionnels** du soin et de l'accompagnement dans le changement de leurs pratiques et favoriser les coopérations dans les territoires.
- **Faire connaître le concept et les approches orientés rétablissement** qui ont fait leur preuve et qui sont des solutions efficaces et porteuses d'espoir.

Santé Mentale France a l'ambition de contribuer significativement au progrès et à la nécessaire évolution de la santé mentale — en lien avec les pouvoirs publics et les partenaires clés.

En s'appuyant sur ses **300 structures adhérentes** et ses **12 coordinations régionales** sur l'ensemble du territoire, elle mène les activités clés suivantes :

- Représentation auprès des pouvoirs publics et actions de plaidoyers
- Action de sensibilisation et d'information auprès des acteurs et du grand public  
Formations et accompagnement des parties prenantes (dont PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale)
- Animation du réseau (à travers notamment les colloques, rencontres et échanges de pratique entre acteurs, services partagés)
- Expertise technique (notamment à travers son Conseil Scientifique)



**Quelques actualités notables :**

- Publication du Manifeste « Santé Mentale : Ouvrir enfin l’horizon ! » en février 2022
- Organisation du Congrès Réh@b 2 & 3 Juin 2022 à Angers
- Organisation au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 des « Ateliers du Rétablissement » dans certaines régions (suite au succès de la première édition à Lyon / Auvergne-Rhône-Alpes en novembre 2021)

**Contact :**

Denis Leguay, Président : [president@santementalefrance.fr](mailto:president@santementalefrance.fr) / 06 08 75 36 45

Jean-Philippe Cavroy, Délégué Général : [jp.cavroy@santementalefrance.fr](mailto:jp.cavroy@santementalefrance.fr) / 06 09 60 91 54

Site : [www.santementalefrance.fr](http://www.santementalefrance.fr)